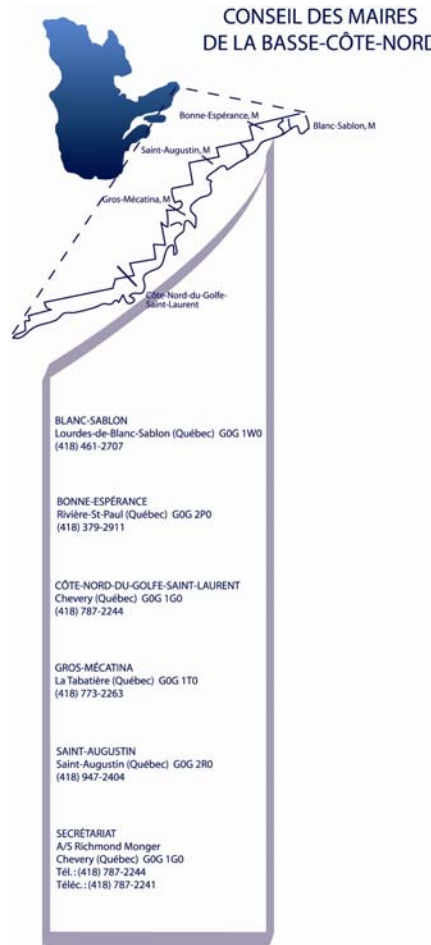


PROJET DE COMPLEXE HYDROÉLECTRIQUE
SUR LA RIVIÈRE ROMAINE EN MINGANIE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT



Conseil des Maires de la Basse-Côte-Nord
M. Randy Jones, Président
Chevery (Québec)
G0G 1G0
(418) 787-2020
Courriel : commissaire@globetrotter.net

Le Conseil des Maires de la Basse-Côte-Nord est un organisme à but non-lucratif regroupant chacun des leaders des cinq municipalités formant le territoire de la Basse-Côte-Nord. Les municipalités sont : Côte-Nord du Golfe-Saint-Laurent, Gros-Mécatina, Saint-Augustin, Bonne Esperance et Blanc-Sablon. Notre région est une des rares de la province où il n'existe pas encore de Municipalité Régionale de Comté. C'est pour cette raison que le Conseil des Maires de la Basse-Côte-Nord a la responsabilité de la bonne représentation du territoire.

La Basse-Côte-Nord est située à l'extrême est de la province du Québec. Nous sommes donc voisins immédiats de la Minganie en partageant la même frontière naturelle qu'est la rivière Natashquan.

On retrouve en Basse-Côte-Nord 14 villages où vivent environ 5 500 personnes. La Basse-Côte-Nord du Québec est une région éloignée mais surtout isolée du reste de la province par l'absence d'un réseau routier. Donc, inutile de préciser que les opportunités de développement sont limitées et qu'un grand nombre de travailleurs n'ont aucun autre choix que de s'exiler, à chaque année, afin de gagner leur vie.

Le projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine en Minganie éveille un intérêt immense pour la population et les élus de la Basse-Côte-Nord. On parle d'importantes retombées économiques et de nombreuse création d'emplois, ce qui se traduit par une mobilisation de la main d'œuvre de la Côte-Nord mais aussi de la Basse-Côte-Nord.

Il est évident qu'avec des retombées économiques estimées à 3,5 milliard de dollars pour l'ensemble de la province du Québec, il est difficile de ne pas s'intéresser à ce projet. De plus, de ces 3,5 milliards de dollars, 1,3 milliards seront des retombées directe pour notre région Côte-Nord. En plus de toute ces retombées économiques, la création d'environ 950 emplois par année sur une période de 11 ans. L'arrivée de ces quelques 950 emplois en Minganie se compare à la création de près de 150 000 emplois dans la région de Montréal, il s'agit de données non négligeables. En plus, on peut penser qu'une fois le développement de la rivière Romaine complété toutes ces opportunités se transporteront chez nous en Basse-Côte-Nord avec le développement de la rivière Petit-Mécatina.

La qualité de vie des Nord-Côtiers sera donc positivement affectée par ce projet. Avec les projets sur la rivière Romaine et la rivière du Petit-Mécatina nous pourrions mettre fin à notre situation précaire. La Côte-Nord représente 1,3% de la population du Québec et on compte sur la Côte-Nord 6,3% des municipalités québécoises les plus menacées, les plus dévitalisées.

Pour ce qui est de la Basse-Côte-Nord, la situation socioéconomique est en chute libre. Selon les données de 2001, la région de la Basse-Côte-Nord se classait au 101^e rang sur 103 MRC du Québec au niveau de son indice de développement économique. En novembre 2007, trois des cinq municipalités de la Basse-Côte-Nord figurent parmi la liste des municipalités dévitalisées du Québec ; Gros-Mécatina, Saint-Augustin et Bonne Esperance. La municipalité Côte-Nord du Golfe-Saint-Laurent présente aussi des caractéristiques similaires. La population de la Basse-Côte-Nord est en décroissance, une seule municipalité sur cinq a vu sa population

croître entre les années 1991 et 2006 ; Blanc-Sablon. Comme toutes les régions périphériques de la province nous subissons des effets importants de migration des populations. Entre autre, nos jeunes doivent quitter pour leurs études postsecondaires car ces services ne sont pas offerts en Basse-Côte-Nord. Près de 60% de la population de 15 ans et plus de la Basse-Côte-Nord ne possède pas un certificat d'études secondaires. L'industrie première en Basse-Côte-Nord est toujours centrée sur les pêches, industrie qui est seulement saisonnière. Le taux de chômage en Basse-Côte-Nord est aussi extrêmement élevé, il est normal d'enregistrer des taux de chômage à 50 ou encore 60%. En 2007, le revenu disponible par habitant en Basse-Côte-Nord était de 17,446\$ se classant ainsi au 2^e rang des MRC du Québec ayant le revenu disponible le plus bas.

Donc, il ne va sans dire qu'un complexe hydroélectrique de cette envergure ne pourra que donner une chance de réussite à la Côte-Nord. Il est évident que la région de la Minganie bénéficiera au maximum des retombées de ce complexe hydroélectrique et nous espérons, par le fait même, que la Basse-Côte-Nord pourra en profiter. De plus, on doit se souvenir de toutes les retombées positives possible avec le futur développement de la rivière du Petit-Mécatina.

Le projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine est très acceptable pour la région de la Basse-Côte-Nord. Pour notre population il s'agit d'opportunités d'emploi extraordinaire et d'une revitalisation de notre territoire qui est dévitalisé et en perte de vitesse constante.

Évidemment, lorsqu'on parle d'une période de construction de 11 ans il s'agit d'une longue période de travail dans la vie d'une personne. De plus, si on y ajoute le potentiel de la rivière du Petit-Mécatina on pourrait assurer la prospérité à presque deux générations de Nord-Côtiers. De plus, il s'agirait d'une première pour notre région de la Basse-Côte-Nord qui serait reliée, par un lien terrestre, pour la première fois au reste de la province du Québec.

De plus, on peut aussi penser à d'autres opportunités d'emplois et des retombées économiques supplémentaires car ce complexe ouvrira de nouvelles perspectives, par exemple, minière, forestière, etc.

L'option proposée est, selon nous, plus qu'acceptable. Elle se déroulera dans le respect environnemental. La rivière Romaine est seulement la 74^e rivière sur 4 500 rivières au Québec à être exploitée pour répondre aux besoins hydroélectriques. Il est important de mentionner que l'exploitation hydroélectrique se fait dans le respect de l'environnement.

De plus, si on pense au développement de la rivière Romaine et par la suite au développement de la rivière du Petit-Mécatina jumelé au développement éolien on pourrait faire du Québec une puissance énergétique verte.

Évidemment, ce projet devrait être approuvé, il permettra au Québec d'exporter de l'électricité. Nous pourrons par le fait même réduire les GES mais surtout, nous pourrons donner une opportunité à la Côte-Nord, plus précisément la Minganie et la Basse-Côte-Nord de se revitaliser et de se donner une seconde chance.